

Déclaration de la CFE CGC NA au CSE du 26/06/2025

Efficienne = qualité de vie au travail ou recherche d'économie

Les récentes évolutions autour du plan d'efficienne déployé au sein de France Travail continuent de susciter de **nombreuses interrogations** et une **vive inquiétude** parmi les agents. Ce plan, aux **contours changeants**, semble être **décliné de manière différente selon les interlocuteurs**, ce qui interroge quant à sa **transparence** et à ses **finalités réelles**.

Ainsi, lors de la réunion mensuelle des directeurs (RMD) du 16 janvier 2025, il a été question d'une « nécessaire contribution aux économies des Finances Publiques », mettant en avant **une logique essentiellement budgétaire**. À l'inverse, lors du CSEC extraordinaire du 25 février, le discours s'est recentré sur « l'amélioration de la qualité de service pour les usagers et de la QVCT pour les agents », mettant cette fois en avant des préoccupations humaines. **Cette variation du discours, selon le contexte, nous conduit à douter de la cohérence et de la sincérité des intentions affichées.**

En pratique, les « gains d'efficienne » semblent aujourd'hui se traduire quasi exclusivement par des économies financières, dissimulées derrière des promesses d'amélioration de la qualité de vie au travail. Les objectifs liés aux leviers identifiés – simplification, intelligence artificielle, organisation, maîtrise des dépenses, RPE – visent avant tout à **réduire la masse salariale et à améliorer les résultats financiers, sans engagement clair en faveur de la QVCT**. Les textes de référence évoquent certes la levée des irritants, mais éludent des enjeux majeurs comme la confiance, le respect, l'autonomie ou encore les marges de manœuvre laissées aux agents.

Nous regrettons également une forme **de décalage entre les obligations légales de l'employeur et la réalité vécue sur le terrain**. Il est pourtant essentiel que notre établissement assume pleinement ses responsabilités, notamment en matière de sécurité et de mise à disposition des moyens nécessaires à l'exercice des missions. Les articles L1222-1 et L4121-1 du Code du travail doivent être respectés avec la plus grande rigueur.

- ▶ Vous avez des **questions, des remarques, des suggestions** ?
- ▶ Vous souhaitez **vous impliquer** à nos côtés, **même de façon limitée et discrète** ?
- ▶ Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez juste nous encourager** ?
- ▶ N'hésitez pas ! Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

À LA CFE-CGC, NOUS PENSONS QU'IL FAUT PROPOSER,
NEGOCIER ET ARGUMENTER POUR AVANCER !

Retrouvez nos informations nationales sur :
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr



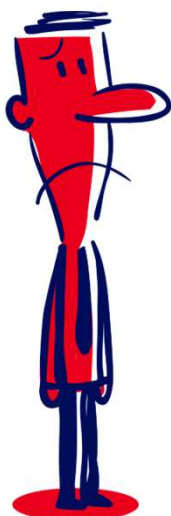
La CFE-CGC
Une équipe à
notre écoute
J'y vais !

Déclaration de la CFE CGC au CSE du 26/06/25



La situation actuelle nous paraît préoccupante : à titre d'illustration, alors que la Direction Générale a acté la suppression de 48,1 postes dans son effectif, elle vient de valider le recrutement d'une soixantaine de collaborateurs issus de l'externe. S'agit-il d'un modèle que la région Nouvelle-Aquitaine devra suivre, ou d'une situation spécifique à portée limitée ?

Par ailleurs, **cette logique d'économies semble contredite par le recours croissant à des prestataires**, dont le retour sur investissement reste à démontrer. **L'introduction massive de l'intelligence artificielle dans ce plan n'est pas non plus exempte d'inquiétudes** : ni son impact, ni son coût global n'ont encore été clairement évalués.



Nous tenons également à rappeler les valeurs affichées par France Travail : engagement, coopération, bienveillance, performance et respect. Force est de constater que ces principes, pourtant fondamentaux, peinent à se traduire concrètement dans la mise en œuvre du plan d'efficience. **Où est la bienveillance** lorsque les suppressions de postes s'accompagnent d'une charge de travail accrue pour les équipes restantes ? **Où est le respect** lorsque les décisions sont prises sans réelle concertation avec les agents de terrain ? Et **que dire de la coopération**, quand les informations sont diffusées à géométrie variable selon les publics ? **Ces écarts entre les valeurs proclamées et les actes posent un véritable problème de crédibilité.**



À la CFE-CGC, nous ne redoutons pas le changement. Nous savons que notre institution a besoin de progresser en efficacité et en performance. **Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de nos missions, ni au prix des conditions de travail et de la qualité de vie des agents.**

Ne perdons jamais de vue que derrière chaque chiffre, chaque indicateur, chaque « gain », il y a un homme ou une femme, unique.

- ▶ Vous avez des **questions, des remarques, des suggestions** ?
- ▶ Vous souhaitez **vous impliquer** à nos côtés, **même de façon limitée et discrète** ?
- ▶ Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez juste nous encourager** ?
- ▶ N'hésitez pas ! Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

A LA CFE-CGC, NOUS PENSONS QU'IL FAUT PROPOSER, NEGOCIER ET ARGUMENTER POUR AVANCER !

Retrouvez nos informations nationales sur :
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr



*La CFE-CGC
Une équipe à
notre écoute
J'y vais !*